

RAPPORT SUR LES ARCHIVES HISTORIQUES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, ARCHIVISTE.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture,
etc., etc, etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport sur les archives historiques pour 1886.

On a continué à copier pendant l'année les documents d'Etat qui se trouvent aux archives de Londres. A part les documents qui se rattachent aux événements arrivés depuis la conquête, il a été reçu une partie considérable de ceux qui concernent le commencement de la dernière lutte pour la suprématie sur ce continent. Parmi ces derniers se trouvent la correspondance des généraux Braddock, Shirley, Johnson (sir William), Webb, Abercromby, lord Loudoun, Hopson, Forbes, Wolfe et Amherst, des amiraux Boscawen et Saunders, du commodore Holbourne et autres, ainsi que la correspondance secrète sur la conduite de la guerre. La transcription se poursuit activement et le soin le plus grand est pris pour obtenir des copies correctes des documents originaux.

Ainsi que recommandé, M. Joseph Marmette, archiviste adjoint, a été envoyé à Paris pour examiner les documents concernant l'histoire du Canada qui se trouvent aux archives, et faire rapport. M. Marmette a transmis le rapport de ses travaux, lequel est joint au présent rapport.

Les additions aux registres des naissances, mariages et décès dans les premiers établissements, qui sont d'une si grande utilité pour constater l'origine des différentes familles, se continuent. Cette année nos archives se sont enrichies des premiers registres de l'Acadie, de ceux des colonies françaises de l'ouest ainsi que d'une partie des registres protestants pour la période qui a immédiatement suivi la conquête. On est également à terminer une collection complète des titres aux terres du premier établissement de la province de Québec. Le précis des actes de foy et hommage a déjà été publié, mais on est à copier un grand nombre de documents de la même nature. Le gouvernement de Québec vient de fournir des renseignements très importants pour l'histoire du pays, au point de vue légal, en publiant les jugements et délibérations du conseil souverain et conseil supérieur (noms sous lesquels, le conseil était désigné). Des remerciements sont dus à l'ho-